

Demande d'information sur un rendez vous au tribunal

Par bakha menouer, le 31/12/2016 à 17:21

bonjour.

au sujet de ma demande je suis un citoyen algérien j'été marié en france et j'ai fais mon divorce a bordeaux et j'ai rentrer en algérie directement aprés mon divorce sans obtenir ma carte de séjour et ca fais 2 ans passer et j'ai pas encore obtenir mon acte de divorce .je veux savoir si j en ai le droit de demander un rendre vous au tribunal de la grande instance de bordeaux pour continuer les démarche de mon divorce parce que je suis en algérie maintenant et je besoin d'une visa pour me permettre de voyager et continuer les démarches .

merci a me répondre

Par youris, le 31/12/2016 à 18:31

bonjour,

vous devriez vous adresser à l'avocat qui s'est occupé de votre divorce en france. salutations

Par bakha menouer, le 31/12/2016 à 23:16

Merci a me répondre mais je veux bien vous dire que j'ai perdu le contacte avec l'avocate et j'ai aucun contacte avec elle maintenant